

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-1103/SG/FP constatant la reprise de ses fonctions par un rédacteur du Cadre territorial de l'Administration générale.

n° 70-1103/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
19 septembre 1970

Numéro JO
n° 19 du 10/10/1970

Date du numéro
10 octobre 1970

TEXTE INTÉGRAL

Est constatée, pour compter du 3 septembre 1970, date de son retour au Territoire, la reprise de ses fonctions antérieures au Service du Personnel (Ministère de la Fonction publique), par M. Emile Ratsimandresy, rédacteur de 1er classe, 2e échelon, du Cadre territorial de l'Administration générale.